

BULLETTIN

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

J'aime mon village, plus que ton village; ma province, plus que ta province; j'aime la France par dessus tout.

MISTRAL

JOURNAL BI-MENSUEL

et des Associations Agricoles, Viticoles et Maraichères affiliées

Tirage : 15.000 Exemplaires

Le prochain Bulletin paraîtra le 20 Octobre

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) - PUBLICITÉ : Publicité de l'Ouest, 11, Rue de la Fosse, Nantes Bureaux ouverts tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95 CHEQUES POSTAUX NANTES 6.015

ÉCHOS

EXPOSITION HORTICOLE NATIONALE d'automne, consacrée aux arbres fruitiers, fruits, plantes et plantes...

POUR LE REBOISEMENT : Les ministres de l'Agriculture et de l'Instruction...

TAXATION DE LA VIANDE : Le ministre de l'Intérieur a l'intention de soumettre...

UNION DES MARAIS DE L'OUEST, groupant tous les Syndicats locaux des marais...

EN VENDEE, sur les 50 kilomètres de plaines, entre Luçon et Niort, on ne voit plus...

EN MAINE-ET-LOIRE, les vendanges des vins rouges se poursuivent...

A LA FOIRE DE SAINT-LO (Manche), qui s'est tenue du 20 au 23 septembre, il y avait plus...

ENFLURE DU PIS DES VACHES : Pour y remédier, enduisez la partie malade d'un mélange...

LAPIN ANGORA : D'après le Congrès National du lapin à fourrure, qui s'est tenu à Bradford (Angleterre)...

LE MARC DE CAFE peut être utilisé avantageusement, pour les cultures de fleurs en pots...

EN 1825 ! en Arignac, un cheval se vendait 46 fr., un mouton 7 fr. 50, un petit canard 0 fr. 50...

ERRATUM

Dans notre Bulletin du 22 septembre, en 1<sup>er</sup> page, dans le Communiqué du Président, une erreur typographique nous a fait écrire « nous lui succédons, sans oser l'égalier »...

La Protéine et la Production du Lait

Les recherches entreprises et poursuivies depuis un demi-siècle, dans divers pays d'Europe et d'Amérique...

Le praticien appréciera la richesse du lait en graisse, par dosage ou plus simplement d'après le nombre de litres nécessaires pour obtenir un kilogramme de beurre...

La formule qui donne la richesse du lait est alors la suivante : R=85 gr. + Gx2,27. Le facteur 2,27 est représentatif de la valeur calorifique de la graisse G qui est plus élevée que celle des autres principes nutritifs.

Table with 2 columns: Quantité de lait pour faire 4 kg. de beurre, Richesse du lait (grammes)

La quantité de principes nutritifs que la ration devra fournir à la vache laitière sera établie sur ces bases. Le lait est toujours relativement très riche en principes azotés...

Toujours dans leurs recherches, André Gouin et Andouard, ont lié la question économique à celle de l'alimentation rationnelle. C'est ainsi que le tourteau de palmiste a été préféré tant que son prix est resté sensiblement inférieur à celui d'arachide...

L'office Agricole départemental rappelle aux agriculteurs de la Loire-Inférieure qu'ils doivent envoyer à l'Office, 5, rue Fanny-Pecquet, à Nantes, avant le 15 octobre, les factures ou bons de livraison, signés du vendeur, des blés de semence sélectionnés...

Un Brin de Gaussette...



On rentre ! on rentre ! Terminées les bonnes vacances... pour les gosses, bien entendu. C'est le moment de se têter le poul, pour savoir quelle classe et quelles études leur faire suivre.

Maïs pour les jeunes gens, lorsqu'ils ont dépassé l'âge ingrat et bête et qu'il faut leur créer une situation ? Vous me répondrez qu'il y a assez d'emplois, à la campagne, qui leur tendent les bras...

J'ai écrit dans différentes écoles d'agriculture, pour demander le programme des études et les conditions d'admission : l'Institut Agronomique, les Ecoles de Grignon, Rennes, Montpellier, Angers, Beauvais ; l'École d'Horticulture de Versailles, et d'autres écoles secondaires.

Non, mais voyez-vous quel trac et quel embarras pour le pauvre père Jeannot et pour tous ceux qui, comme moi, doivent pousser et orienter leurs garçons, sans y comprendre rien ?

Pour être ingénieur, il faut travailler dur, mais on n'a que l'embarras du choix, avec toutes ces Ecoles qui vous tendent les bras. Je sais que le XX<sup>e</sup> siècle est le siècle de la vitesse : des rapides, des avions, des autos six cylindres...

Pour être ingénieur, il faut travailler dur, mais on n'a que l'embarras du choix, avec toutes ces Ecoles qui vous tendent les bras. Je sais que le XX<sup>e</sup> siècle est le siècle de la vitesse : des rapides, des avions, des autos six cylindres...

Vous m'entendez bien : quatre mois d'études, faites par les professeurs les plus éminents, tous ingénieurs-agronomes, et puis, ça y est : on vous délivre, après examen de sortie - vous ne voudriez tout de même pas qu'on supprime aussi l'examen de sortie ?

Je me méfie des choses trop rapidement faites. Ça m'a tout l'air d'un travail bâclé en cinq-see, ingénieur en quatre mois !!! Que voulez-vous accoucher de rare, quand une vache en met neuf pour faire un veau ?

Maitre Jeannot. Les passages essentiels de cette lettre. Nous nous permettrons d'y ajouter quelques commentaires, au fur et à mesure de sa lecture.

UNE QUESTION VITALE

La sauvegarde de notre pain

Une Réponse de la Meunerie

« Le blé ne vient qu'autant qu'on le sème ; le labourneur ne peut semer qu'autant qu'il est assuré de trouver, par la vente de ses récoltes, le dédommagement de ses peines, de ses frais et de toutes ses avances. » Turgot (1727-1781).

Notre dernier article sur « Le scandale du son » a soulevé, comme nous nous y attendions, une protestation de ministères. Nous faisons le porte-parole des cultivateurs, nous avons exprimé leur juste mécontentement, au sujet des vils cours du blé et du prix trop excessif du son.

Voici les passages essentiels de cette lettre. Nous nous permettrons d'y ajouter quelques commentaires, au fur et à mesure de sa lecture.

Vous débutez par le prix des blés exotiques et vous demandez pourquoi nos blés indigènes ne seraient pas payés le même prix. Parce qu'ils sont de qualités différentes, tout simplement. On ne paie pas au même prix un vin qui titre 12° et un vin qui n'en titre que 9 ; on ne paiera pas au même prix un blé canadien ou argentin ayant 11,25 à 12,50 de gluten sec et une hydratation de ce gluten de 63 à 64, et un blé français qui ne possède que 7,40 à 8,50 de gluten sec et une hydratation de ce gluten de 68 à 69.

Signalons une petite erreur à notre correspondant : ce sont les blés canadiens ou argentins qui ont une hydratation de gluten de 68 à 69, alors que nos blés français n'ont qu'une hydratation de 63 à 64. Evidemment, à côté des Américains nous sommes des parents pauvres : c'est un peu comme notre franc à quatre sous comparé au dollar !

Maintenant, pourquoi dans votre calcul des prix d'extraction des farines et des sons, employez-vous une tournure de phrase qui fait ressortir dix francs de marge de mouture comme le bénéfice net du meunier ? Cette marge est officiellement de douze francs et elle comprend : les frais de force motrice, de main-d'œuvre, d'amortissement, de patente et autres impôts (sauf l'impôt sur le chiffre d'affaires), les pertes sur mauvaises créances et enfin le bénéfice du meunier.

Passons maintenant au prix des sons. Il ne faut pas confondre les prix de gros et les prix de détail. Le son subit plusieurs reventes. Il est vendu 90 à 95 francs sur wagon départ minoterie. Il est revendu parfois, c'est exact, 115 à 120 francs par les détaillants, mais ce ne sont pas les minotiers qui empêchent la différence ; il y a d'abord des frais de transport, des frais de courtage, et ensuite l'impôt sur le chiffre d'affaires de 2 % à chaque vente, de sorte que des sons qui passent dans trois mains : minotier, grossiste, revendeur, acquittent plus de 7 fr. d'impôt par 100 kilos.

« Ce n'est pas la meunerie qui fait les cours des sons ; ces cours sont fonction de bien des facteurs. Le premier est la loi de l'offre et de la demande ; si les sons sont parfois introuvables, par contre, en certaines époques, ils sont invendables. Le deuxième est la relation avec les denrées similaires : tourteaux, maïs, fourrages. Le troisième, c'est le prix de la farine, ou mieux la taxe de la farine. »

Evidemment, au sujet du prix du son, comme pour toute autre chose, plus il y a d'intermédiaires, plus le consommateur paye cher ! Nous n'avons pas voulu, à dessein, dans notre petit calcul, faire entrer le prix de vente du détail, de 115 à 120 fr. Nous avons modestement appliqué le prix de 92 fr., mais nous sommes aujourd'hui, en dessous de la vérité, puisque le prix départ gros moulins de notre région et sans intermédiaire (sauf une commission minime de courtage) s'élève à 99 ou 100 fr. Le cours du blé payé en culture ne dépasse pourtant guère le chiffre de 150 fr. que nous avions cité ? On nous dira que la loi de l'offre et de la demande intervient, comme facteur de hausse ? C'est exact ; la sécheresse rend le problème de la nourriture du bétail extrêmement difficile ; le cultivateur achète n'importe quoi, pour alimenter son troupeau et ne pas le laisser dépérir.

« Le Syndicat d'Ille-et-Vilaine est parti en guerre contre le prix du son ; cette marchandise est, en effet, très chère dans ce département, mais la farine est vendue en moyenne cinq francs de moins que dans les départements limitrophes. »

Ce Syndicat s'élève contre un vieil usage commercial, qui consiste à vendre le son aux 100 kilos bruts, le jour où on modifie cet usage et où on vendra les sons aux 100 kilos nets, les prix seront faits en conséquence. Cet exemple existe déjà pour la farine, qui est vendue aux 100 kilos nets. Quand, par hasard, on fait un marché aux 100 kilos bruts, pour l'exportation en particulier, le kilo de farine en moins est déduit. De même, quand on vend une marchandise logée, on la majore du prix de l'emballage. Un changement de méthode n'amènera aucune amélioration à la chose.

En réalité, d'après ce vieil usage (respectons les vieilles coutumes), lorsqu'on achète 95 ou 100 fr. 100 kilos de son, on ne reçoit que 99 kilos de marchandise, puisqu'il faut restituer les toiles. Cela remet le prix des 100 kilos nets, à un taux plus élevé, ce qui rend moins grand l'écart entre le prix du son et celui du froment !

Nous avons écrit : « Le meunier qui met quelques minutes pour écraser 100 kilos de froment encaisse plus de 10 fr. pour sa mouture ». Cette tournure de phrase ne laisse aucune équivoque. Il faut d'abord être bien naïf, pour traduire que ces 10 fr. constituent un bénéfice net pour le meunier... ou alors, nous voudrions tous abandonner notre métier, pour motre du grain ! Nous savons que cette industrie est grevée de nombreuses charges (main-d'œuvre, assurances, amortissement, patente, impôts, risques divers, etc.) mais ces charges pèsent également sur toutes les entreprises agricoles, commerciales ou industrielles. Nous en sa-





